



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE



# DIALOGUE VILLE-PORT

ATELIER PARTICIPATIF « CADRE DE VIE - SANTE PUBLIQUE »

Séance n°2

8 OCTOBRE 2019

Mobiliser l'intelligence collective



# Consignes de sécurité

---

- **En cas d'incendie :**
  - Se regrouper dans le calme à l'extérieur des locaux au niveau du terrain de football
  - Les animateurs donnent l'alerte auprès du poste de secours à l'accueil
  - Attendre les secours
- **En cas d'arrêt cardiaque d'un des participants :** des défibrillateurs sont à disposition dans les locaux
- **En cas d'attaque terroriste :**
  - Se confiner sans bruit et éteindre les téléphones portables
  - Se protéger
  - S'enfuir

# PLAN SÛRETÉ

- 1 Accueil
- 2 Amphithéâtre
- B4 Bureaux 701 à 708
- B7 Bureaux 711 à 718
- B5 Bureaux 801 à 806
- B6 Bureaux 811 à 815
- B2 Bureaux 1005 à 1010
- B3 Bureaux 1501 à 1503
- 3 Centre de ressources
- B1 Direction
- 4 Entrée principale
- 5 Gymnase
- H Hébergement
- B4 Inscriptions-Secrétariat
- 6 Mur d'escalade
- 7 Pendule de Foucault  
Rue intérieure couverte + 2 mezzanines
- 8 Restaurants
- 9 Entrée/Sortie
- 2a Salle Niolon
- 2b Salle Sormiou
- 2c Salle Sugiton
- F2 Salles 501 à 505
- F4 Salles 511 à 513
- F1 Salles 601 à 605
- F3 Salles 611 à 613
- F6 Salles 901 à 903
- Toilettes

**Commission communale de sécurité**  
 Dossier T.8514  
 PV N°2017/17 357  
 du 01 09 2017  
 avis favorable

**3 défibrillateurs cardiaques :**  
 amphithéâtre (2), restaurant (8), gymnase (5)

Point de rassemblement alerte incendie : terrain de football  
 Référent évacuation incendie : devant le pendule de Foucault (7)

**Bouches incendie**

Référent évacuation incendie  
 au pendule de Foucault



# PROGRAMME ET RÈGLES DE TRAVAIL

---

# Intervenants

---

- Nicaya conseil : animation / facilitation

- Adeline PRATLONG
- Elise RIBARDIÈRE
- Alfred DERAGNE
- Stéphane SAINT-PIERRE



- Représentants des partenaires du dialogue Ville-Port : écoute active

- Aurélien LECINA - Préfecture Bouches du Rhône
- Magali MOINIER - DREAL PACA

# Programme de l'atelier n°2

---

HEURE	DÉROULÉ
17h30 - 17h40	Accueil et introduction
17h40 - 18h	Partage des retours de l'atelier n°1
18h - 19h	Travail en sous-groupes
19h - 19h15	Synthèse collective
19h15 – 19h30	Clôture et suites de l'atelier n°2

# Charte de vie de groupe

---

- Règles de base :

**Tout le monde a raison ...  
... Partiellement !!!**

- Pas de jugement
- Confidentialité
- Écoute
- Bienveillance
- Travailler de façon décontractée
- 100 % de participation pour cet atelier



**Autres besoins de votre part ?**



# INTRODUCTION

---

# Rappel de la démarche

---

## Objectifs

**Favoriser les échanges constructifs, positifs et pérennes entre les riverains, les entreprises, les partenaires institutionnels et associatifs**

- Prendre en compte les attentes de chacun
- Développer des relations de « bon voisinage » entre les activités portuaires, urbaines et les quartiers limitrophes
- Faciliter l'émergence et la mise en œuvre des projets portuaires, maritimes et urbains partagés

# Calendrier prévisionnel

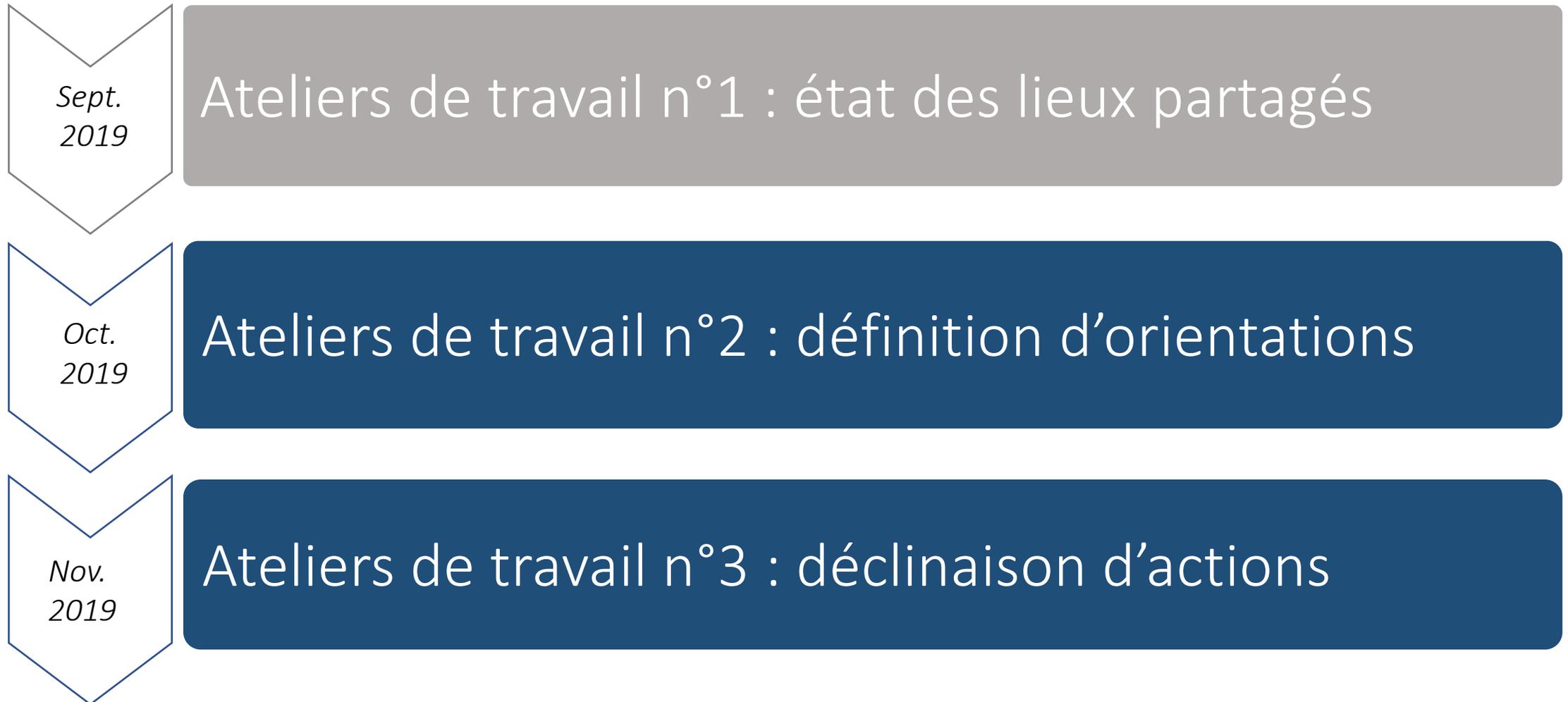
---

Etape	Période
Validation de la démarche par les partenaires en COTEC puis en COPIL Ville-Port	Eté 2019
9 ateliers sur 3 premiers thèmes : <ul style="list-style-type: none"><li>• « Cadre de vie – santé publique »</li><li>• « Foncier et accès à la mer »</li><li>• « Projets de report modal ferroviaire »</li></ul>	Sept. à nov. 2019
Synthèse de la contribution des ateliers COTECH et COPIL Charte Ville-Port	Déc. 2019 Janv. 2020
Analyse et expertise des contributions des ateliers	1 <sup>er</sup> trimestre 2020
Présentation et partage des propositions – Comité de suivi Arbitrage et validation des propositions – COTECH / COPIL	2020

# Processus de travail participatif

---

Un cheminement collectif en 3 temps sur chaque thématique





# Synthèse des contributions de la séance n°1

Cadre de vie – santé publique

# Synthèse atelier n°1 : retour sur la démarche

---

- **Bon accueil de la démarche de concertation continue du Dialogue Ville Port**
  - Démarche demandée de longue date par différentes parties prenantes
  - Volonté des participants (habitants, CIQ, associations environnementales, association de défense du cadre de vie...) de s'inscrire dans la démarche et d'être force de proposition
  - Tout en poursuivant par ailleurs le travail sur les projets en cours : participation aux enquêtes publiques, rencontres...
- **Demande à avoir une approche globale dans la démarche et dans les apports techniques**
  - Aborder un périmètre qui traite l'ensemble de la façade littorale, de Corbières jusqu'au Vieux-Port
  - Avoir une vision globale des enjeux : présenter des données d'ensemble et les effets cumulés des projets

# Synthèse atelier n°1 : atelier AFOM

Forces du territoire	Faiblesses du territoire
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Bonne situation géographique</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Proximité avec le centre-ville</li><li>- Barycentre de la métropole</li><li>- Proximité avec la mer</li><li>- Paysage exceptionnel</li></ul></li><li>• <b>Navettes maritimes et voies ferroviaires</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Moyens de déplacement attractifs</li><li>- Minimise les nuisances</li></ul></li><li>• <b>Vie locale intense et attractive, des relations humaines riches et un attachement au quartier</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Noyaux villageois actifs</li><li>- Mixité sociale et ethnique</li><li>- Tissu associatif dynamique</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Exposition subie à des pollutions air, mer, sol, visuelles, bruit...</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Altération de la qualité de vie</li><li>- Problèmes sanitaires</li></ul></li><li>• <b>Littoral devenu inaccessible, habitants privés des aménités du site</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Privatisation d'accès</li><li>- Activités portuaires</li></ul></li><li>• <b>Un territoire ressenti comme un lieu de servitudes arrière portuaire</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Déficit d'investissement des pouvoirs publics au service des habitants</li><li>- Manque d'entretien, problèmes de propreté...</li></ul></li><li>• <b>Evolution du territoire subie, sans dialogue constructif entre les parties prenantes</b></li></ul>

# Synthèse atelier n°1

---

## Opportunités pour le territoire

- **Potentialités offertes par l'espace portuaire et façade littorale :**
  - Tourisme
  - Loisirs
  - Mobilités
  - Cadre de vie
  - ...
- **Forte mobilisation de la population pour l'amélioration du cadre de vie et de la santé publique**
- **Ouverture / réouverture de certains espaces portuaires pour y développer des fonctionnalités urbaines**

## Menaces pour le territoire

- **Poursuite / aggravation des nuisances (pollutions, bruits)**
  - Déficit de mesures correctives à court/moyen termes
  - Projets nouveaux non concertés (portuaires, économiques, d'infrastructures)
- **Pas de perception d'une vision / planification urbaine volontariste** qui articulerait en cohérence le développement portuaire et les fonctionnalités urbaines
- **Risque d'insincérité du dialogue Ville-Port**



# Travail en ateliers

## définitions d'orientations

### Cadre de vie – santé publique



# PARTAGE DES PRODUCTIONS

---



# HIÉRARCHISATION DES PRODUCTIONS

---



# CLOTÛRE DE L'ATELIER N°2

---

# Les Suites

---

Etapas	Dates
Synthèse de l'atelier thématique « cadre de vie / santé » Publication sur le site internet	<i>Mi octobre 2019</i>
3 <sup>ème</sup> atelier « cadre de vie santé » : actions	<i>5 novembre 2019</i>



# Merci pour votre participation

## Dialogue Ville - Port

# 1<sup>ère</sup> série d'ateliers thématiques : sept. – nov. 2019

---

## *Comité de Suivi du 3 juin 2019*

Questionnaire aux participants : identification de thématiques prioritaires



*Juillet / août – équipe projet*  
Préparation des premiers ateliers



## *Sept. / nov. - ateliers*

Engagement de la démarche avec une 1<sup>ère</sup> série de 3 ateliers thématiques



# Rappel de la démarche

---

- **10 septembre 2018** : annonce d'un dialogue continu Ville-Port par la SG des Bouches du Rhône
- **21 janvier 2019** : présentation des principes et des modalités de mise en œuvre du dialogue Ville-Port aux élus locaux
- **24 janvier 2019** : validation du comité de pilotage de la Charte Ville-Port d'engager le dialogue Ville-Port
- **3 juin 2019** : installation du comité de suivi
- **Été 2019** : validation du programme de travail en COPIL Ville-Port
- **Septembre 2019** : engagement de la première série d'ateliers sur 3 premières thématiques

# Organisation du dialogue Ville-Port

Instances de gouvernance et de concertation

